

AVIS DE CONCOURS – 2025 FILIERE SOCIALE – CATEGORIE B

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE SEINE ET MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA
PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

Co-organisent

CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DE L'EPREUVE	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
<p>AIDE-SOIGNANT DE CLASSE NORMALE</p> <p>Ouvert pour 71 postes</p>	<p>Ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes ou titres mentionnés aux articles L. 4392-1 et L. 4392-2 du code de la santé publique.</p> <p>Peuvent se présenter les candidats titulaires des diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat d'aide-soignant, - Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, - Diplôme professionnel d'aide-soignant 	<p>Epreuve orale d'admission à partir du :</p> <p>Lundi 6 octobre 2025</p>	<p>Inscription en ligne :</p> <p>du mardi 29 avril 2025 au mercredi 4 juin 2025 inclus</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur l'espace sécurisé :</p> <p>Jeudi 12 juin 2025</p>

(1) Le dépôt des dossiers doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr.

(2) Les demandes d'équivalence uniquement pour les diplômes européens et non européens sont à effectuer auprès du C.N.F.P.T. – Commission d'équivalence de diplômes et de reconnaissance de l'expérience professionnelle – www.cnfpt.fr.

ATTENTION : pour le concours d'aide-soignant de classe normale, session 2025, la décision d'équivalence de diplôme doit être obtenue au plus tard le 6/10/2025.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr

puis : www.cigversailles.fr – « Travailler dans la FPT » - « les concours » - « les concours et examens professionnels de la FPT »
Rubrique : « vous souhaitez » - sous-dossier : « Vous inscrire à un concours ou un examen professionnel »
ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau 78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.